

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04818 Numéro SIREN : 833 016 926 Nom ou dénomination : 786 GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2021 sous le numéro de dépôt 14900

Certifié conforme à l'original

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		786 GROUP										1 2							
Adresse de l'entreprise		49 Avenue de l'Europe ZAE DES FAUVETTES 95330 DOMONT										Durée de l'exercice précédent *		1 2					
Numéro SIRET *		8 3 3 0 1 6 9 2 6 0 0 0 1 0										Néant ☐ *							
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 0					
												Brut		Amortissements, provisions		Net			
												1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC						
		Frais de développement *	CX										CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG						
		Fonds commercial (1)	AH										AI						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO						
		Constructions	AP										AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU						
		Immobilisations en cours	AV										AW						
		Avances et acomptes	AX										AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT						
		Autres participations	CU										CV						
		Créances rattachées à des participations	BB										BC						
		Autres titres immobilisés	BD										BE						
		Prêts	BF										BG						
		Autres immobilisations financières *	BH										BI						
TOTAL (II)		BJ										BK							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM						
		En cours de production de biens	BN										BO						
		En cours de production de services	BP										BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS						
		Marchandises	BT										BU						
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW						
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										BY						
		Autres créances (3)	BZ										909 CA		909				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD										CE						
DIVERS	Disponibilités	CF										82 703 CG		82 703					
	Charges constatées d'avance (3)*	CH										CI							
TOTAL (III)		CJ										83 612 CK		83 612					
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO										83 612 1A		83 612					
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :				Créances :			

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		786 GROUP		Néant	☐ *		
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000...)			DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	49 230		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	23 196		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	77 926		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	262		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 920		
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 505		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	5 687			
(V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	83 612			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
			Écart de réévaluation libre			ID	
			Réserve de réévaluation (1976)			IE	
						IF	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EG	5 687	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EH	262		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		786 GROUP				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	34 200	FH		FI	34 200
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	34 200	FK		FL	34 200	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	34 201
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 109	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	802	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE					
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 911	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	27 290	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	27 290	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

786 GROUP
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 5.000,00 Euros
Siège social : zae des fauvettes 49 avenue de l europe - 95330 DOMONT
833 016 926 RCS PONTOISE

(ci-après « la Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30/06/2021
--

L'an deux mille vingt-et-un,

Le 30 juin, au siège social,

l'Associé Unique,

Monsieur Neved KARAM demeurant 80 AVENUE JEAN ROSTAND - 95330 DOMONT

Propriétaire de l'intégralité des actions de la société, a adopté les présentes décisions, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

- approbation des conditions d'adoption des présentes décisions ; (1ère décision) ;
- approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31/12/2020 ; quitus au Président ; (2ème décision) ;
- approbation des charges non déductibles et réintégrations fiscales ; (3ème décision) ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 ; (4ème décision) ;
- conventions soumises au régime de l'article L.227.10 du Code de commerce ; (5ème décision) ;
- pouvoirs en vue des formalités ; (6ème décision) ;

Les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués à l'Associé Unique, ont été tenus à sa disposition au siège social de la Société.

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des conditions d'adoption des présentes décisions

L'Associé Unique,

- **renonce** sans réserve à tout droit, contestation, recours, quel qu'il soit, à l'encontre de la Société et de ses dirigeants concernant son délai de convocation et les modalités de communication des documents d'information relatifs aux présentes décisions ;
- **donne** acte au Président de la Société qu'il a eu toutes les informations nécessaires et dans un délai suffisant pour délibérer en toute connaissance de cause sur l'ordre du jour des présentes décisions, et notamment, si nécessaire, que le contenu de tous rapports, s'ils existent, du Président a été porté à sa connaissance avant les présentes décisions;

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIÈME DÉCISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ; quitus au Président

L'Associé Unique,

- **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 23.196,00 euros,
- **approuve** également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,
- **donne**, en conséquence, au Président quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIÈME DÉCISION

Approbation des charges non déductibles et réintégrations fiscales

L'Associé Unique,

- **prend** acte qu'aucune dépense et charge visée à l'**article 39-4** du Code général des impôts non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.
- **prend** acte qu'au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, la Société n'a procédé à aucune réintégration fiscale de frais généraux visée à l'**article 39.5** du Code général des impôts.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice, et constaté que les comptes font apparaître :

- **Un résultat de l'exercice** : un bénéfice d'un montant de 23.196,00 euros
- **Un report à nouveau antérieur** : un montant de 0,00 euros

Qu'en conséquence le résultat distribuable de l'exercice est d'un montant de 23.196,00 euros.

- **décide** d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :
 - au poste autres réserves, un montant de 23.196,00 euros,
- **constate** que les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 77.926,00 euros, au titre de l'exercice écoulé.
- **constate** que la Société n'a procédé à aucune **distribution** de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIÈME DÉCISION

Conventions soumises au régime de l'article L.227.10 du Code de commerce

L'Associé Unique,

prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention soumise au régime de l'article L.227.10 du Code de commerce.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

SIXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique

Monsieur Neved KARAM

